



Valleraugue, le 24/08/2016

Règlement intérieur de la cantine

(Doit être signé par les parents et les enfants)

Règles de vie : -

- Se laver les mains avant d'entrer
- Goûter à tous les plats
- Respecter les demandes de silences
- Ne pas crier
- Demander pour quitter sa place
- Ne pas se balancer sur sa chaise
- Rassembler ses couverts
- Le chef de table débarrasse
- Sortir de la cantine sans courir

Si une des règles n'est pas respectée les responsables du service de cantine peuvent donner les sanctions suivantes :

- 1° avertissement une croix
- 2° avertissement une deuxième croix
- 3° avertissement un mot dans le cahier à signer par les parents.

Si un comportement inadéquat persiste ; une rencontre entre les parents et les responsables du service de cantine sera programmée et le cas échéant une exclusion temporaire pourra être décidée.

Fonctionnement du service de cantine: Rappel

- Les serviettes de table **sont obligatoires**. Elles seront rendues à la fin de chaque semaine. Le personnel décline toute responsabilité concernant l'état des vêtements.
- Tout parent qui désire que son enfant mange à la cantine doit déposer les tickets et la grille en mairie (ou dans la boîte aux lettres de la mairie), au plus tard le jeudi soir de la semaine précédente (Le mercredi lorsque le jeudi ou vendredi sont fériés). Une inscription sur plusieurs semaines est possible (voire souhaitable) en remplissant les grilles et les tickets correspondants.
- **En cas de force majeure seulement** ; les parents peuvent donner un pique-nique froid à leur enfant qui sera de **manière exceptionnelle** accueilli par le personnel de cantine. Ce service ne pourra être maintenu que si chacun en respecte le caractère **exceptionnel** !
- En cas de sortie d'une journée prévue et annulée par l'école, le pique-nique fourni par le parent reste le repas du jour.
- En cas d'absence de l'école pour une journée ou plus (maladie, évènement imprévisible) ; l'annulation du repas doit se faire au secrétariat de la mairie **avant 8h30**.
- Les tickets réutilisables sont à demander au secrétariat de la mairie.

Signatures des parents

de l'enfant :

Service Cantine :

FAVENTINES Kelly
MARTIN Emilie

1^{er} Adjointe

Magali BARD

